

**Procès-verbal de l'assemblée générale du
26 mai 2014, 20h00
Restaurant du Petit-Sommartel**

Présents : Eric Haldimann (président), Micaël Haldenwang, Roger Jeanneret, Laurence Schaffner, Sylvia Stähli, André Weiersmüller (comité), Claude Rufini, Jean Menoud, Josette Monnet, Pauline Maire, Marie-Laure Pétremand, Linette et Bernard Steiner, Anaële Simon, Xavier Nachtergaele

Excusés : Pierre Dolder, Françoise Chédel, Alain Jeannin, Frédéric Cachelin

1. Accueil

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il propose de traiter les points 1 à 3 avant d'aller voir le premier portail inauguré.

L'ordre du jour est parcouru et admis.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 février 2013

La lecture du procès-verbal, qui était téléchargeable sur le site aren.ch, n'est pas demandée. Ne suscitant pas de remarques, celui-ci est adopté.

3. Rapport du président

« Chers amis c'est avec un grand plaisir que je présente mon rapport cette année 2014.

Après plusieurs années d'attente et de travail dans l'ombre, je suis particulièrement heureux, au nom de tout mon comité, de pouvoir vous annoncer que le premier tronçon vient d'être validé, en date du 16 avril dernier, par les services de l'Etat de Neuchâtel.

Cela veut bien dire que cette année nous ouvrirons officiellement ce premier tronçon, qui reliera le Val-de-Ruz aux Montagnes de Travers en passant par Tête-de-Ran, le Mont-Dard, La Corbatière, le Communal de la Sagne, le Grand et Petit-Sommartel, Les Ponts-de-Martel et les Rocheta, les Combes-Derniers, le Haut-des-Joux, les Roumaillards et Rothel.

Ce 1^{er} tronçon représente donc 59 km, 19 portails à installer, 7 portails larges à installer, 23 portails que nous devons adapter et 4 portails en bon état.

Le balisage se fera presque sur l'entier du tronçon car nous avons des portails tout le long du tronçon.

Ce tronçon présente encore 2 points d'intérêts : la Fromagerie des Martel et le Toboggan de la Vue-des-Alpes.

Une place de pique-nique à Malvilliers, une auberge d'alpage (le Mont-Dard), 8 prestataires ainsi qu'une nouvelle demande, qui vient d'être faite à la Rocheta.

Aujourd'hui déjà les cavaliers peuvent utiliser ce 1^{er} tronçon et se rendre chez les prestataires. Prestataires que j'invite à vérifier les informations figurant sur le site Internet www.aren.ch, afin d'être sûr qu'ils correspondent toujours à la réalité. Cas échéant il faudra en informer directement Sylvia Stähli, qui apportera les modifications nécessaires.

Le tracé complet a été fait dernièrement et je peux vous informer qu'il est possible de passer partout. Tous les portails ou fils sont en état d'être ouverts et refermés.

A l'heure où je vous parle, 5 portails cavaliers sont déjà installés ou en passe de l'être, 1 large portail neuf et 3 portails transformés.

La validation de ce 1^{er} tronçon par les services de l'Etat nous permettra de demander l'aide financière prévue auprès de la N.P.R. (Nouvelle Politique Régionale).

Le dossier de demande préparé par Laurence Schaffner sera présenté à Mme Katia Chardon de l'Association Centre Jura, qui nous avait octroyé une somme d'argent pour nous permettre de démarrer notre association avant de prendre le chemin de l'Economie publique, là où les demandes N.P.R. doivent être faites.

Cette avancée nous permettra de nous adresser à nouveau à nos sponsors potentiels, lesquels demandaient la fameuse autorisation lors de notre première demande.

Des flyers seront également déposés à plusieurs endroits, afin de trouver des membres pour renforcer notre association.

Nous comptons aussi sur vous Mesdames et Messieurs, chers amis, pour faire connaître notre association et sensibiliser les cavaliers de vos régions de l'utilité des portails cavaliers dans leurs secteurs.

Je tiens encore à relever ici que tous les portails cavaliers installés aujourd'hui ou portails larges transformés ont été offerts, ceci souvent comme ici, au Petit-Sommartel par les propriétaires du lieu. Un grand merci à toutes ces personnes. Une plaquette sera installée sur les portails cavaliers indiquant leur sponsor.

Une liste des personnes qui ont offert un portail apparaîtra sur notre site internet.

Maintenant que le 1^{er} tronçon est finalisé, le comité travaille sur le deuxième tronçon qui reliera les Montagnes de Travers, la Vallée de la Brévine, la France, les Verrières, la Côte-aux-Fées, le Grand Suvagnier, Fleurier, Couvet, Travers via les Montagnes de Travers.

La 1^{ère} demande du 2^e tronçon sera faite prochainement auprès des Services de l'Etat et ensuite les propriétaires seront contactés. Nous espérons pouvoir avancer plus rapidement dans cette deuxième partie.

Nous espérons pouvoir compter sur la gentillesse des prestataires, mais aussi des personnes qui ont offert des portails installés près de chez eux, pour effectuer des contrôles périodiques d'entretien et de graissages, et si des problèmes devaient se présenter, d'en informer le comité.

Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir inaugurer le premier portail cavalier commandé par l'AREN, offert et installé par la famille Perrin du Petit-Sommartel, que nous remercions très vivement pour leur générosité.

C'est ainsi, Mesdames et Messieurs, que pas à pas nous allons mettre sous toit le Réseau Equestre Neuchâtelois.

Je tiens à remercier ici les personnes qui ont cru à ce projet et qui y ont apporté leur soutien en s'acquittant de leur cotisation.

Je remercie également tout mon comité, tous optimistes à 100% dès le départ de la création de l'association. Il faut préciser que la tâche est prenante et relève toujours du bénévolat.

Merci à Laurence et Sylvia pour le secrétariat, la préparation de dossiers, le site internet et la cartographie.

Merci à Roger pour sa connaissance et reconnaissance de terrain et pour le travail de photographe.

Merci à Pierre pour ses conseils et prise de contacts avec les propriétaires récalcitrants.

Merci à Micäel qui veille sur la caisse.

Je termine donc ici ce rapport 2014. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'agréables balades équestres sur les hauteurs des Montagnes Neuchâteloises. »

Une visite sur le terrain pour voir le portail posé est faite ensuite du rapport du président. Une plaque sera posée sur chaque portail.

4. Rapport du caissier

M. Haldenwang commente les comptes 2013. Les CHF 6'000.- correspondent au solde versé par Centre Jura. Le résultat de l'exercice 2013 se monte à CHF 6'552.70, ce qui est bien meilleur que le précédent exercice. M. Haldenwang est remercié pour son travail.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Madame Marie-Laure Pétremand donne rapport de la vérification des comptes.

Les comptes bien tenus, les comptes sont clairs et bien tenus. Les vérificateurs proposent de donner décharge au caissier.

Ce rapport est accepté par un lever de mains.

6. Nomination des vérificateurs de comptes

M. Jean Menoud et Mme Marie-Laure Pétremand sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs de comptes. Mme Josette Monnet devient assesseur.

7. Admissions et démissions

Trois personnes, dont deux présentes, souhaitent devenir membres. Le président souhaite la bienvenue à Anaëlle Simon, de même qu'à Xavier Machtergaele et Karin Koupryanov.

8. Montants des cotisations

Le comité propose de maintenir les mêmes cotisations que l'an dernier, à savoir :

- membre individuel CHF 50.-/an
- membre familial CHF 80.-/an
- membre prestataire CHF 100.-/an

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est possible de s'acquitter de sa cotisation à l'assemblée.

9. Réseau – état actuel

L. Schaffner propose de regarder le premier tronçon sur l'ordinateur à l'issue de la séance. Une carte montrant le deuxième tracé est également disponible en format papier. Le deuxième tracé est à l'examen auprès des différents services (tourisme, tourisme pédestre,...). Les travaux administratifs inhérents à l'acceptation de ce tracé suivront (contacts avec les propriétaires fonciers, divers services étatiques, etc.). Le tracé est affiné au fur et à mesure de l'avancée des travaux, en fonction des rencontres ou contacts.

Toute nouvelle idée est naturellement bienvenue.

M. Ruffini souhaiterait que la liaison entre le Jura et Neuchâtel puisse être faite. Il a déjà une proposition de tracé, évitant la voie de chemin de fer. Cette liaison a l'avantage de bénéficier de nombreux chemins forestiers, ne nécessitant pas de portails. L. Schaffner passera vers M. Ruffini avant l'été.

Le troisième tracé pourrait être la liaison entre Neuchâtel et le Jura.

E. Haldimann a bon espoir que nos travaux pourront avancer plus rapidement dès lors que le SAT nous connaît.

Diverses remarques :

La région de Brot-Plamboz pose problème, car il y a beaucoup de route. Un prochain remaniement parcellaire, incluant la pose de portails, pourrait partiellement résoudre ce problème. Il s'agit toutefois de musique d'avenir.

10. Site Internet (réseau, prestataires, etc.)

S. Stähli informe que le site www.aren.ch n'a pas beaucoup évolué cette dernière année, hormis quelques ajouts. Les prestataires sont invités à vérifier les données les concernant et à signaler les éventuelles erreurs ou modifications à apporter. Ils voudront bien également indiquer leur propre site s'ils en ont un afin qu'il soit affiché sur leur page.

11. Divers

Question est posée de savoir si les passages sur nos tronçons deviendront payants. A priori pas, mais nous devons attendre de savoir si l'AREN pourra trouver des sponsors ou augmenter le nombre de cotisants pour financer l'état des tracés, notamment au niveau des portails.

Il serait heureux également que les cavaliers indigènes, qui peuvent profiter des installations de l'AREN, deviennent membres de l'association.

Des cartes de membres soutien pourraient être envisagées.

M. Ruffini déplore le manque de participants à cette assemblée. Il faudrait trouver moyen de motiver les membres à participer. L'assemblée pourrait être agrémentée d'une conférence ou d'un diaporama, etc.

Une inauguration officielle du tronçon pourra être faite dès que nous serons fixés au niveau du subventionnement. La presse, les autorités des communes concernées, etc. pourront être invitées. Dans l'immédiat, un article dans Terre & Nature serait bienvenu et permettrait d'informer les cavaliers de l'ouverture de ce tracé.

Des applications pour téléphones mobiles sont développées. Ces applications – inofficielles – pourraient mettre en péril la crédibilité des réseaux tels l'AREN, l'ASRE, etc. Les cartes interactives et les sites devraient suffire aux cavaliers randonneurs.

Le président remercie les membres de leur présence.

La séance est levée à 21h35.

Le Petit-Sommartel, le 26 mai 2014 – S. Stähli